

Commune de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

Extrait du registre des arrêtés du Maire

Commune de SAINT CYR AU MONT D'OR

Arrêté permanent n°229 / 2022

Interdiction de stationnement sur 15 mètres

60 chemin de l'indiennerie

Le Maire de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment :

- L'article L.3642-2,
- Les articles L.2213-2-2°, L.2213-2-3°, L.2213-3, L.2213-3-1 et L.2213-6 relatifs au pouvoir de police du stationnement du maire ;

Vu le Code de la Route ;

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu le Code Pénal et notamment l'article R.610-5 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu la loi n°96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie ;

Vu le Plan des Déplacements Urbains de l'agglomération lyonnaise approuvée en 1997 et révisé en 2005 ;

Vu l'avis de la Métropole de Lyon ;

CONSIDERANT que le stationnement face au Grimpillon du Monteillier représente une gêne pour l'accès ou la sortie des véhicules, il y a lieu d'y interdire le stationnement,

Arrête

Article 1. – Le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur 15 mètres au niveau du 60 chemin de l'indiennerie depuis le carrefour avec la côte de Vaux.

Article 2. – Tout véhicule en stationnement sera considéré comme gênant et sera susceptible d'être verbalisé et enlevé par les services de la fourrière.

Article 3. – Le présent arrêté prendra effet dès la pose des panneaux de signalisation qui sera effectuée par les services de la Métropole de Lyon.

Article 4. – La brigade de gendarmerie de Limonest ainsi que la police municipale de Saint Cyr au Mont d'Or seront chargées, chacune en ce qui les concerne, de veiller au bon respect du présent arrêté.

Article 5. – Tout recours contre la présente décision doit être formé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois suivant la publication de la décision.

Article 6. - Le présent arrêté sera transmis à :

- Métropole Grand Lyon – Service Voirie – 20, rue du Lac – 69399 LYON cedex 03
- Police Municipale
- Brigade de Gendarmerie de Limonest

A Saint-Cyr-au-Mont-d'Or le 27 octobre 2022

Le Maire,

Patrick GUILLOT

